

OPENEDITION SEARCH Tout OpenEdition

Questions de communication

35 | 2019

Identité éditoriale, identités sportives

Notes de lecture

Langue, discours

Lucile GAUDIN-BORDES, Michèle MONTE, dirs, *Normes textuelles et discursives : émergence, variations et conflits*

Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté,
coll. Annales littéraires de l'université de Franche-Comté, 2017,
212 pages

ALEXANDRA CUNIȚĂ

p. 417-421

<https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.20299>

Référence(s) :

Lucile GAUDIN-BORDES, Michèle MONTE, dirs, *Normes textuelles et discursives : émergence, variations et conflits*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, coll. Annales littéraires de l'université de Franche-Comté, 2017, 212 pages

Texte intégral



¹ Ce livre, dont quelques-unes des contributions sont issues d'un colloque tenu à Toulon en mars 2015, offre aux lecteurs une image par certains côtés surprenante de la diversité des normes – au sens où Eugenio Coseriu et surtout François Rastier

définissent la norme –, faisant ressortir en même temps la qualité de remarquable « ressource discursive et textuelle » (Lucile Gaudin-Bordes et Michèle Monte, p. 16) de ce type de référence. Les analyses présentées portent d'abord sur des textes littéraires, type de productions discursives ayant déjà permis aux chercheur·e·s de mettre en évidence l'importance des variations langagières ainsi que l'étroite dépendance qu'il y a entre celles-ci et les genres illustrés par les différents écrivains dont nous parle l'histoire de la littérature. Mais d'autres types de discours sont également mis à contribution : les nécrologies de « salauds », la presse people, la Communication médiée par ordinateur (CMO), même des interactions verbales pédaogo-didactiques. Le lecteur est confronté à une troublante diversité des modèles et des méthodes d'analyse utilisés par les contributeurs, à des points de vue et des démarches qui varient constamment ; cependant, il est possible qu'en retour, à la fin d'une lecture guère facile, celui-ci, convaincu par les arguments des spécialistes, se range à l'opinion de ceux qui pensent, d'un côté que, plutôt que la langue, c'est la communication dans son ensemble « qui est l'objet d'une attention normative de chaque instant » (Philippe Perrenoud, *apud* Lucile Gaudin-Bordes & Michèle Monte, p. 15) et que, de l'autre côté, il n'y a pas « d'extérieur à la norme » (p. 16).

2 Précédées d'une Introduction (pp. 9-18) signée par Lucile Gaudin-Bordes et Michèle Monte, les dix contributions réunies sous le titre *Normes textuelles et discursives : émergence, variations et conflits* se répartissent de façon équilibrée entre les trois sections du livre : I. Normes et modèles (pp. 19-72) ; II. Normes et routines textuelles (pp. 73-149) ; III. Normes discursives et interactions (pp. 151- 212).

3 Les trois articles groupés dans la première section, qui ont tous à la base des corpus de textes écrits littéraires, présentent ce type de productions discursives en tant qu'espaces privilégiés de « renégociation des normes mobilisées par l'auteur *et* le lecteur, celles-ci ne recouvrant pas forcément celles-là » (Lucile Gaudin-Bordes & Michèle Monte, p. 12), et admettent que les conflits entre les expérimentations langagières des écrivains et les normes orthographiques, morphologiques, syntaxiques, rhétorico-textuelles... officielles apparaissent lorsque ces règles ou ces principes ne fournissent plus un support satisfaisant à l'expression de leurs idées.

4 Des normes variables ou même individuelles, de nature cognitive aussi bien que textuelle – normes intériorisées, est-il précisé dans l'étude de Geneviève Salvan (pp. 21-34) – fonctionnent avec succès par exemple chez un écrivain contemporain comme Jean Rouaud, dont les romans offrent de nombreux cas d'emploi non conformiste – ou « anticonformiste » – de l'anaphore pronominale, surtout de celle que réalise dans le discours le pronom relatif (*qui*). Jean Rouaud n'hésite pas à séparer le pronom relatif de son antécédent, comme on le faisait couramment en français classique, et même à multiplier le nombre des antécédents possibles – en les plaçant de part et d'autre du pronom en question –, au risque de créer des ambiguïtés, de compliquer le calcul référentiel auquel se voit obligé de recourir le lecteur. Cependant, cette « infraction » à la règle imposée par la grammaire normative sert bien à quelque chose : grâce à la nature intégrée du pronom introduisant la relative explicative disjointe, grâce également au fait que l'anaphore par ce type de pronom est une anaphore textuelle et non pas mémorielle, la phrase assure la continuité thématique, et rassemble en une structure unique deux fils énonciatifs : celui du récit et celui du commentaire, trahissant en même temps une orientation bienveillante vers le lecteur dans le cas de ce dernier type d'énonciation. Chez Jean Rouaud, ces phénomènes pourraient constituer de véritables « marqueurs stylistiques » (p. 23).

5 La relation bien étroite qui existe, au dire de plus d'un spécialiste, entre généralité et expérimentations langagières occupe une place centrale dans l'analyse faisant l'objet de l'article suivant, signé par Lucile Gaudin-Bordes (pp. 35-54). L'auteure porte son



attention sur un poète contemporain, Philippe Beck, dont le recueil *Chants populaires* (Paris, Flammarion, 2007) représente « la réécriture versifiée de 72 contes des frères Grimm » (p. 35). Le travail impliqué par le projet auctorial de Philippe Beck – opération que le poète lui-même désigne par le nom de « rédification » des fameux récits d’aventures imaginaires – consiste à transposer le système de normes correspondant au genre du conte marqué au coin de l’ingéniosité des deux écrivains allemands dans un système distinct – celui de la poésie du début du XXI^e siècle. L’hybridation générique que réalise Philippe Beck donne naissance à de nombreuses tensions entre les normes – langagière et textuelle, poétique et folklorique, sociale et éthique – en présence. Lucile Gaudin-Bordes entreprend de réfléchir sur ces normes à partir d’une particularité : l’absence de déterminant ou l’effacement du déterminant devant le nom dans les constructions du type [[\emptyset + N] + V], qui caractérise l’ensemble du recueil *Chants populaires* et qui apparaît constamment comme un écart par rapport aux règles syntaxiques de la grammaire prescriptive. Les nombreux exemples analysés par la chercheuse lui permettent de conclure que, dans le cas du texte littéraire étudié, la détermination zéro n’est pas un simple « fait de style » relevant d’un idiolecte, mais un procédé de choix par lequel le poète transforme le nom commun en nom propre ou en nom de personnage, ce qui équivaut à une sorte de recatégorisation destinée à faciliter le passage de la désignation d’un individu particulier à la désignation d’« un actant type » (p. 46). L’« effet de généricité » obtenu par l’effacement du déterminant dans la structure susmentionnée peut être considéré d’ores et déjà comme une sorte de « stylème du genre “chant populaire” » (Lucile Gaudin-Bordes et Michèle Monte, p. 13).

- 6 Quand l’auteur·e d’un article porte son attention sur la traduction d’un texte littéraire considéré comme « hors normes » dans le pays à la culture duquel il appartient, la relation entre variations langagières et normes officielles – relation vraiment tendue – se manifeste vigoureusement dans l’opposition entre « les partis-pris [...] de littéralité ou de normalisation » des traducteurs (*id.*). S’il existe plusieurs traductions du même texte d’origine, la comparaison entre les différentes transpositions de ce texte en français fait ressortir les difficultés auxquelles les traducteurs se voient confrontés. C’est bien ce genre de travail que fait Michèle Monte (pp. 55-72) quand elle entreprend d’analyser, au fil des pages rédigées avec la collaboration d’Inês Oseki-Depré, certains problèmes soulevés par deux des traductions de l’un des derniers livres du grand écrivain brésilien João Guimarães Rosa, « inventeur d’une nouvelle langue littéraire » (p. 55). L’auteur des vingt et une courtes nouvelles réunies dans le volume *Primeiras Estórias* crée une multitude de néologismes en utilisant d’une manière bien personnelle la matière lexicale et surtout les procédés de formation de mots nouveaux employés ordinairement en portugais du Brésil, comme il a recours à toutes sortes d’innovations syntaxiques qui finissent par mettre le lecteur brésilien quelque peu mal à l’aise. Avec les nombreuses inventions langagières de João Guimarães Rosa, et aussi avec sa volonté de « [conjuguer] une certaine oralité avec une grande sophistication » (*ibid.*), avec la manière dont l’écrivain combine des éléments de contenu qu’il est inhabituel de mettre ensemble, il va de soi que la traduction des nouvelles pose problème : les traducteurs se demandent avec raison si, pour que la lecture produise sur le public français le même effet – un effet de dépaysement, affirme Michèle Monte (*id.*) – que ressent le public brésilien en parcourant les histoires narrées, il vaut mieux rester fidèle aux expérimentations langagières révélées par le texte de départ, risquant par là une impression de fâcheuse gaucherie dans le travail de transposition des récits d’une langue dans l’autre, ou s’il faut intervenir dans le sens de la normalisation de l’expression dans la langue d’arrivée.



Les trois premiers articles du volume dont nous parlons ici nous conduisent à l’idée que lorsqu’il y a transgression d’une norme ou d’un principe, la variation langagière en

question devient possible et acceptable grâce à l'existence de normes textuelles de nature diverse dont le fonctionnement spécifique garantit la littérarité des textes analysés. En fait, les normes textuelles et discursives sont toujours sciemment mobilisées par les locuteurs, qu'il s'agisse de situations de recontextualisation de routines discursives telles que la tmèse ou l'incise de citation dont font un usage fréquent certains écrivains de la seconde moitié du xx^e siècle ou même du xix^e siècle, de l'apparition de nouvelles routines à la suite de la création de nouveaux supports destinés à faciliter la communication rapide qui abolit l'espace, de tentatives d'hybridation de la langue liées à la remise en question des genres traditionnellement reconnus ou de la gestion d'interactions entre personnes engagées dans des activités sociales impliquant des « rôles langagiers en partie préétablis » (Sonia Branca-Rosoff, *apud* Lucile Gaudin-Bordes et Michèle Monte, p. 15). On s'en convainc en parcourant les quatre articles de la deuxième section du livre sur lequel porte la présente note de lecture, signés en ordre par Marie-Albane Watine (pp.75-93), par Aude Laferrière (pp. 95-108), par Marie-Laure Florea (pp. 109-130) et par Stefano Vicari (pp. 131-149), ainsi que les trois contributions groupées dans la troisième et dernière section, rédigées respectivement par Julien Longhi et Nathalie Garric, (pp. 153-171), Louise-Amélie Cougnon (pp. 173-193), Christina Romain et Véronique Rey (pp. 195-212).

8 Construction qui implique la disjonction entre deux mots ou syntagmes étroitement dépendants, la tmèse se laisse ranger sans difficulté parmi les cas de transgression d'une règle de grammaire ou bien d'une norme esthétique du genre de celles que met en vedette l'histoire récente de la langue littéraire. Des tmèses apparaissent en grand nombre chez des écrivains ayant publié leurs pages de prose narrative au cours des 70 dernières années comme Samuel Beckett, Claude Simon, Marie Ndiaye, François Bon, auteurs « dont la syntaxe est réputée expérimentale » (p. 76). Quelle que soit la difficulté processuelle des disjonctions étudiées par Marie-Albane Watine, difficulté qu'il faut mettre en relation avec les limitations mémorielles dont parlent les sciences cognitives, les tmèses jouissent d'une fonctionnalisation, qui contribue à les « re-normaliser au sein d'un contexte relevant d'un genre, d'un type de texte, d'une esthétique » (p. 87). Tel est le cas de la tmèse « non conditionnée », qui « [est devenue] un véritable marqueur de symbolisme », tel est aussi le cas des tmèses modernes – le plus souvent « conditionnées » – qui reçoivent une nouvelle valorisation esthétique « hautement dépendante de l'histoire littéraire et [...] du contexte discursif lui-même » (pp. 89-91).

9 Des tensions comparables à celles que nous venons de rappeler se manifestent dans la langue littéraire au sujet d'une autre construction – vue par certains, au cours du temps, comme « un idéal grammatical et stylistique, dont il sied aux auteurs de ne pas s'écarter » (p. 95) –, l'incise de citation, la proposition du type *dit-il*, formule qui doit jouer simplement « le rôle d'escorte de réplique » (*ibid.*). Les règles auxquelles cette construction est sujette sont de nature syntagmatique, sémantique et stylistique. Mais les écrivains souhaitant se soumettre à la loi qui préside à la construction de l'incise de citation se confrontent à un risque considérable, stylistiquement parlant : celui de voir envahir leurs narrations à tendances dialogales par des répétitions, responsables d'une fâcheuse lourdeur scripturale. C'est probablement pourquoi, dès le XVIII^e siècle, précise la chercheuse Aude Laferrière, des « désirs d'innovations » apparaissent. La variation lexicale, autrement dit la substitution de maintes catégories de verbes au verbe *dire*, recommandée par certains, se voit critiquée par d'autres. Des procédés d'ordre syntaxique interviennent également pour soustraire la structure au « lissage normatif » (p. 99). Certains écrivains vont jusqu'à supprimer l'incise. Face au nombre impressionnant de structures modifiées sur un plan ou sur un autre qui existent à l'heure actuelle dans les textes littéraires, les « réactions normatives » n'ont pas tardé à



se manifester.

10 Deux des dernières contributions du livre s'intéressent à deux catégories de textes relevant du discours de la presse écrite française : l'une porte sur les nécrologies, « genre de discours fortement routinisé » (p. 109), l'autre sur les articles qu'on peut lire dans la presse écotière ou presse *people*. À lire ces contributions, on découvre qu'il y a partout bien des cas d'infraction à la norme, mais on se rend vite compte qu'il ne peut s'y agir d'infractions de même nature, car les objets du discours médiatique sont chaque fois distincts et les objectifs que se donnent dans chaque situation les journalistes sont régulièrement autres. Il faut admettre que le profil du journal y est également pour quelque chose. À l'ordinaire, les nécrologies font l'éloge des défunts, mais les nécrologies de « salauds » attestent « le renversement de ce fonctionnement » (p. 110). Les défunts étant des personnages blâmables, tout doit concourir, dans la construction des référents autour desquels s'élabore le discours, à les mettre sous le plus mauvais jour. On n'hésite pas à transgresser, même à renverser les normes qui président ordinairement à l'élaboration des nécrologies, afin d'en inverser la direction argumentative. Marie-Laure Florea le dit explicitement : les résultats de son étude confirment son « hypothèse initiale selon laquelle le caractère transgressif du défunt génère une transgression des normes » (p. 128).

11 De son côté, Stefano Vicari démontre que, bien que n'ignorant nullement les attitudes et les représentations puristes des lecteurs, « les journalistes s'éloignent volontiers des normes dominantes et officielles, [...], afin de poursuivre un idéal discursif différent, en se rapprochant au moins imaginairement des échanges oraux quotidiens » (p. 131). Les infractions à la norme sont ici des variations stylistiques ; les formes langagières utilisées, « plus proches de la parole non surveillée » (p. 137), les pratiques discursives auxquelles les journalistes de la presse *people* ont souvent recours – oralisation des textes écrits, large emploi de certaines figures de style... – seraient essentiellement destinées à créer « un effet de connivence et de proximité avec les lecteurs ».

12 Empruntant davantage aux intérêts ou aux objectifs des spécialistes de l'analyse du discours, ainsi qu'à leurs démarches, à leurs méthodes d'analyse, les trois dernières contributions du volume parlent encore de normes et de variations langagières, mais en situant le tout sur le plan des interactions sociales.

13 Dans leur article, Julien Longhi et Nathalie Garric étudient l'idéologisation d'une construction sémantique centrée autour du concept de jeunesse – ou plutôt de jeunisme – en partant d'« un texte devenu objet patrimonial dogmatique » (p. 163) : le clip des *Enfoirés*, dont les unités linguistiques vedettes subissent apparemment un processus de désémantisation, suivi d'un processus de resémantisation – qui engendre une véritable polémique dans la société –, milieu où l'objet culturel en question circule avec des interprétations distinctes dans le discours humanitaire d'une part, et dans les discours médiatique et numérique d'autre part, espaces ayant chacun ses normes établies. Mais si l'on peut parler d'un type de communication qui, évoluant extrêmement rapidement dans la société contemporaine, bouleverse la communication interpersonnelle et produit des changements profonds au niveau des normes qui lui sont attachées, c'est bien à la CMO qu'il faut penser. L'émergence des nouveaux moyens de communication a déterminé l'apparition de nouveaux types de communication. Après avoir soumis à une analyse fine et rigoureuse un nombre important de messages correspondant à divers types de CMO entre adolescents âgés de 14 à 16 ans, Louise-Amélie Cougnon affirme que le code dont les utilisateurs se servent dans les nouveaux médias de communication est visiblement affecté par « deux tendances principales qui remettent en question les normes : une tendance à l'abrégement pour gagner du temps et de l'espace et une tendance au style de l'oral que nous appellerons plutôt “relâché” » (pp. 180-181). Chez les jeunes utilisateurs observés, le jeu avec l'encodage et le décodage



de la langue fait penser plutôt à une espèce de pluricom pétence qu'à une méconnaissance de l'usage normé, de l'orthographe.

14 Notre époque est bien l'époque où « la CMO [bouleverse] les normes de conversation et les relations interpersonnelles liées à ces normes » (p. 189).

15 Les deux auteures de l'Introduction déjà citée ici à plusieurs reprises nous font remarquer que les normes discursives jouent d'ordinaire le rôle de révélateur de normes interactionnelles. Il y a pourtant des situations où les premières ne remplissent pas convenablement ce rôle ; dans ce cas, le plus souvent il y a rupture interactionnelle, autrement dit l'interaction échoue. Ainsi dans leur article – le tout dernier du volume –, Christina Romain et Véronique Rey nous montrent qu'à l'école, où il est impérieusement nécessaire de gérer les situations de tension qui apparaissent parfois en classe, seul.e.s sont capables de s'acquitter de cette mission les enseignant.e.s qui savent mobiliser conjointement les deux normes : « la norme "autoritaire" du discours hiérarchisé maître-élève et la norme "éducative" du discours de coopération » (p. 16).

16 Les dix contributions présentées ci-dessus nous donnent un bref aperçu de ce qui pourrait constituer l'objet d'étude d'une linguistique des normes rigoureusement définies, en opposition avec les règles du système linguistique qu'est toute langue. La matière est immense et nos connaissances ne suffisent probablement pas encore à la tâche. Mais les premiers pas sont faits dans la bonne direction. Il ne reste aux spécialistes que de continuer, en suivant l'exemple des pionnier·ière·s dans le domaine.

Pour citer cet article

Référence papier

Alexandra Cuniță, « Lucile GAUDIN-BORDES, Michèle MONTE, dirs, *Normes textuelles et discursives : émergence, variations et conflits* », *Questions de communication*, 35 | 2019, 417-421.

Référence électronique

Alexandra Cuniță, « Lucile GAUDIN-BORDES, Michèle MONTE, dirs, *Normes textuelles et discursives : émergence, variations et conflits* », *Questions de communication* [En ligne], 35 | 2019, mis en ligne le 01 octobre 2019, consulté le 23 septembre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/20299> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.20299>

Auteur

Alexandra Cuniță

CLCC, université de Bucarest, RO-010017
sanda.cunita[at]gmail.com

Articles du même auteur

Irmtraud BEHR et Florence LEFEUVRE (éds), *Le Genre bref. Des contraintes grammaticales, lexicales et énonciatives à une exploitation ludique et esthétique* [Texte intégral]

Berlin, Frank & Timme, coll. Sprachwissenschaft, 2019, 238 pages
Paru dans *Questions de communication*, 37 | 2020

Ligia Stela FLOREA, *Pour une approche linguistique et pragmatique du texte littéraire*

[Texte intégral]
Cluj-Napoca, Presa Universitară Clujeană, 2018, 244 pages
Paru dans *Questions de communication*, 34 | 2018

Pascale TRÉVISIOL-OKAMURA, Stéphanie GOBET, dirs, *Acquisition des langues.*

Approches comparatives et regards didactiques [Texte intégral]
Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. Rivages linguistiques, 2017, 276 pages



Paru dans *Questions de communication*, 34 | 2018

Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, *Les Débats de l'entre-deux-tours des élections présidentielles françaises. Constantes et évolutions d'un genre* [Texte intégral]

Paris, Éd. L'Harmattan, 2017, 372 pages

Paru dans *Questions de communication*, 33 | 2018

Astrid GUILLAUME, dir., *Traduction et implicites idéologiques* [Texte intégral]

Besançon, Éd. La Völva, coll. Langues, signes et cultures, 2016, 206 pages

Paru dans *Questions de communication*, 32 | 2017

Doina SPIȚĂ, Mihaela LUPU, Dana NICA, Iulia NICA, eds, *Les Approches plurielles dans l'éducation aux langues : l'intercompréhension en présence et en ligne* [Texte intégral]

Iași, Editura Universității « Alexandru Ioan Cuza », 2016, 252 pages

Paru dans *Questions de communication*, 31 | 2017

Tous les textes...

Droits d'auteur

Questions de communication is licensed under CC BY-NC-ND 4.0 

